

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MASSON - M. ALLAERT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Conception et installation d'enseignes - Restauration de façades, de devantures de magasins ou de lieux anciens - Octroi de prix et de primes

Madame Koenders, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville récompense, par l'attribution de prix et de primes :

- les commerçants qui ont contribué à la mise en valeur de la ville par la restauration de devantures de magasins et consenti un effort dans la conception et l'installation d'enseignes,
- les personnes qui ont contribué à l'embellissement de la ville par la restauration de façades d'immeubles ou de lieux anciens.

Le budget affecté à ces prix et primes est de 26 500 €. Au titre de l'année 2012, les dossiers suivants ont été pré-sélectionnés.

1. Enseignes et devantures

Les propositions reposent sur la qualité des réalisations et le respect du règlement du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

- EMPREINTE - 8 rue Chaudronnerie

Une rénovation classique mais bien faite pour cette devanture en bois dont certains éléments, plinthes moulures et panneaux ont été remplacés. Le seuil a été recouvert d'une plaque en inox. L'enseigne, sobre et fraîche donne un « petit coup de jeune » à l'ensemble, peut-être un peu uniformément gris.

- BLOC Chaussures - 19 rue Musette

Cette boutique très connue des Dijonnais, située à un carrefour très passant, notamment les jours de marché, a fait l'objet d'un « relooking » complet. L'habillage de la façade, reprenant le style traditionnel en bois, bien que de grande qualité, paraît cependant un peu lourd vu de l'angle des rues Musette et Francois Rude.

- L'ORANGE BLEUE - 52 rue des Godrans

La nouvelle devanture de l'Orange Bleue résolument contemporaine par l'utilisation de l'acier Corten pour l'habillage de sa façade, innovation à Dijon, est en parfait accord avec les objets présentés dans la boutique. Les grandes baies, les huisseries laquées en gris, le tablettage haut, ramené au niveau des deux boutiques voisines redonnent à cette façade commerciale une certaine prestance. L'enseigne, très colorée, au lettrage dynamique rétro-éclairé par des « leds » blanches en accentue la modernité.

- AU 37 - Coiffure - 37 boulevard de la Trémouille

Un changement radical pour cette devanture plutôt désuète qui a pris depuis les travaux un style actuel, type atelier, mettant en valeur l'immeuble des années cinquante et ouvrant largement ses baies sur le passage du tram.

- CAFE DE BOURGOGNE - 20 place de la République

L'ancienne brasserie ou « Café de Bourgogne » a fait peau neuve tout en conservant le pur style 1900, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des fauteuils façon rotin accueillent les clients sous l'élégante marquise qui a trouvé une certaine légèreté grâce à un beau vert acidulé.

- ES FLEURS - 25 avenue Garibaldi

Le fleuriste « du char » a revêtu un habit de circonstance, le vert lui sied à merveille et se pose en complémentaire du rouge brique de la haute façade qui le surplombe. La couleur vive appelle le regard tout en illuminant cette place un peu triste. Le parcours du tram en est lui aussi égayé.

- PUB BEVERLY - 11, avenue du Drapeau

La façade du Beverly ne passe plus inaperçue. Architecture industrielle ou hacienda mexicaine, chacun y voit un bâtiment original, mis en valeur par le rouge uniforme de la façade. Encore une belle touche de couleur vive sur le tracé du tram, point de repère qui s'impose aux usagers et qui rythme la longue avenue du Drapeau.

- SODDYS - 31 rue des Godrans

- HUBERT PATISSIER - 33 rue des Godrans

Ces deux réalisations, bien que qualitatives, posent un problème d'éthique car elles sont à l'origine de la disparition d'une façade classée pour ses carreaux de faïence, qui ont été déposés, récupérés par la Ville, puis entreposés au Musée de la Vie Bourguignonne.

La rue des Godrans a beaucoup changé depuis sa piétonisation et on peut noter une de ses particularités qui fait la fierté de ses commerçants: aucune chaîne n'y était présente, jusqu'à l'arrivée du magasin SODDYS.

- LE BEL'HAMBRA - 88 rue des Godrans

Réalisée en 2010, mais écartée pour occupation excessive du domaine public, la devanture de la brasserie « le Bel'Hambra » méritait de faire partie de cette sélection par la qualité de son habillage en bois, son enseigne en lettres découpées rétro-éclairées et son store de couleur chaude.

2. Ravalements de façade

- Immeuble - 43, rue Vannerie

Restauration des façades, toitures, serrureries, réfection d'allèges de fenêtres et de piédroits de lucarne, suppression des fileries.

Copropriété constituée d'un ensemble de quatre bâtiments d'époques successives, le plus ancien datant du 14ème siècle, disposés autour d'une cour principale. Appelé « Hôtel de la Cousse » au 17ème siècle alors qu'il appartenait aux seigneurs d'Arcelot, il devint « Hôtel Macheco » au 18ème siècle. L'ensemble, imposant et de belle facture, présentait néanmoins avant les travaux de nombreux désordres et aberrations.

Le travail de M. Jouffroy, Architecte du Patrimoine, qui a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux durant trois années et celui des entreprises, de qualité remarquable, ont contribué à redonner à cet ensemble une harmonie architecturale exemplaire.

- Immeuble - 1, place Notre-Dame

Restauration de la façade, éléments en pierre et serrureries, réfection de balcons et corbeaux.

Cette rénovation de façade à l'angle de la rue des Forges et de la place Notre-Dame, autrefois appelé « rue devant Notre Dame » complète l'effort de rénovation de l'environnement proche de l'église. On remarque l'agréable symétrie de cette façade en pierre, depuis la cheminée monumentale jusqu'aux baies du rez-de-chaussée. Des dalles de balcons ont été remplacées, des consoles réparées et rejointoyées, des pierres réparées par greffe. Les joints des pierres d'appareil ainsi que des moellons ont été entièrement refaits, l'ensemble des parements nettoyés par micro abrasion.

- Immeuble « Le Miroir » - 67, rue des Godrans

Restauration des façades, réfection d'éléments en pierre, toiture, zinguerie, peinture des garde-corps, menuiseries

Cet immeuble dit « du Miroir » est important à plusieurs titres, il marque, depuis la création de la place François Rude, en 1880, le début du quartier du 19ème siècle. On le doit à l'architecte dijonnais Louis Chaudonneret. Il abrita le premier grand magasin construit à Dijon « A la Ménagère ». A cette époque et jusqu'aux années 50, le passage du Miroir abritait « le Caveau du Miroir » haut lieu de réjouissances dijonnais, avec une brasserie, un billard, une salle de bal. L'écrivain américain Henry Miller y côtoya, durant son séjour à Dijon, le philosophe Gaston Bachelard ainsi que Colette. C'est dans ce lieu que naquit l'idée des « Chevaliers du Taste-vin »

Les travaux d'importance réalisés sur cet immeuble de l'hyper centre, ne sont pas passés inaperçus aux Dijonnais. 1510m² de façades, 5780 heures de travail, pour un résultat remarquable. Un grand nombre de pierres formant balustres, balcons, corniches et décorations présentant un grand danger, de nombreuses greffes ont été réalisées. Le poste le plus important de ce chantier a consisté à remplacer l'ensemble des balustres et de nombreux balcons. L'ensemble de la façade a subi un hydrogommage basse pression, les joints ont été entièrement refaits à la chaux teintée naturellement. Enfin, l'ensemble des ferronneries a été décapé et repeint.

- Immeuble - 19, place Darcy

Hydrogommage de la façade, décapage des joints, raccords de pierres et réfection des chéneaux

En 1880, l'architecte parisien Abel Boudier construisit cet immeuble imposant et cossu entre le boulevard de Sévigné et le jardin Darcy. De style néoclassique avec ses frontons et pilastres à chapiteaux corinthiens, il abritait au rez-de-chaussée, le célèbre « Café de la Rotonde », inauguré en 1882. En 1903, une élégante marquise vint agrémenter ce lieu de grand style. L'établissement ferma en 1975 et c'est en 1983 que la Caisse d'Épargne y installa son agence. Ernest Hemingway a cité « la Rotonde » dans son livre « Mr and Ms Elliott »!

Les travaux réalisés sur cet immeuble contribuent à la rénovation de l'environnement de la place Darcy et du parcours du tram.

- Immeuble - 40, rue Chaudronnerie

Restauration de la façade et éléments en pierre, peinture des boiseries et garde-corps

Le nom de la rue témoigne de l'activité intense des marchands d'objets en fer qui y régnait au 18ème siècle. Il n'en reste plus, mais elle retrouve progressivement d'autres commerces qui la rendent plus vivante.

Les propriétaires des immeubles riverains font des efforts pour la rajeunir. L'immeuble du 40, moins riche que celui du 42, primé précédemment, n'en est pas moins élégant avec ses baies encadrées et surmontées de linteaux en saillie et corbeaux remis en valeur depuis les travaux de rénovation effectués par l'entreprise Poli. De nombreux éclats de pierres sur les corniches, bandeaux, linteaux ont été réparés au mortier de reconstitution de pierre, les joints sur pierre de taille refaits au mortier de chaux teinté. Enfin, toutes les parties métalliques et boiseries ont été décapées poncées et repeintes.

- Immeuble - 12/14, avenue de la Première Armée Française

Réfection de la façade, nettoyage des pierres, enduit naturel, remplacement des descentes d'eau.

Anciennement place Darcy, puis avenue du Cimetière, l'avenue change de nom au lendemain de la 2ème guerre mondiale, Dijon étant libéré par des unités de l'armée d'Afrique devenue première armée française et commandée par le maréchal de Lattre de Tassigny qui passe la nuit du 14 septembre à l'Hôtel de la Cloche. L'immeuble du 12 a été construit à la fin du 19ème siècle.

Très discret, coincé entre deux immeubles des années trente plus hauts que lui, il n'en a pas moins le charme de son époque, avec son balcon filant et ses fenêtres à balcons, qui lui donnent un petit air parisien.

La commission extra-municipale du secteur sauvegardé et des sites d'intérêt architectural et urbain, amenée à examiner les différents dossiers le vendredi 15 février, a proposé l'octroi des prix et primes suivants

Enseignes et devantures

1er prix

EMPREINTE 88 - 8 rue Chaudronnerie 5 000 €

2ème prix - prix d'honneur

CAFE DE BOURGOGNE - 20, place de la République..... 0 €

2ème prix exaequo

« AU 37 » COIFFURE - 37, boulevard de la Trémouille 3 000 €

3ème prix - prix d'honneur

L'ORANGE BLEUE - 52, rue des Godrans..... 0 €

3ème prix exaequo

ES FLEURS - 25, rue Garibaldi..... 1 000 €

4ème prix

BLOC CHAUSSURES - 19, rue Musette..... 500 €

5ème prix

LE BEL'HAMBRA - 88, rue des Godrans..... 500 €

Les prix d'honneur ont été attribués aux commerces qui ont reçu une subvention du F.I.S.A.C. (fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)

Les dossiers concernant le PUB BEVERLY, SODDYS ET HUBERT PATISSIER non pas été retenus par la commission.

Ravalements de façade

1er prix

Immeuble « le Miroir » - 67, rue des Godrans 6 000 €

2ème prix

Immeuble - 43, rue Vannerie..... 4 000 €

3ème prix

Immeuble - 1, place Notre-Dame..... 3 000 €

4ème prix

Immeuble - 40, rue Chaudronnerie 2 000 €

5ème prix

Immeuble « La Rotonde » 19, place Darcy..... 1 500 €

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- prendre connaissance de la liste des enseignes, devantures et travaux proposés dans le cadre de l'attribution des prix et primes à accorder par la Ville au titre de 2012 ;

2- décider l'attribution des prix et primes proposés ;

3- dire que le financement sera assuré sur les crédits du budget de l'exercice en cours ;

4- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ